

## Travail à l'étranger [1]

De plus en plus souvent, les artistes français ont l'occasion de travailler à l'étranger, dans l'Union européenne notamment, mais pas seulement. Deux cas peuvent se présenter : l'artiste est employé par un employeur français qui l'envoie travailler à l'étranger, ou l'artiste est engagé par un employeur établi dans un autre pays. Dans le premier cas, c'est l'employeur français qui sera responsable du paiement du salaire et des charges et cotisations sociales. Dans le deuxième cas, l'artiste sera généralement employé sous le régime d'emploi du pays de destination. Ce régime n'est pas forcément celui du salariat. Dans l'Union européenne, si on est engagé comme salarié, certains droits générés peuvent être transférés en France.

Il convient de se renseigner très précisément avant de partir, concernant le régime d'emploi et le régime fiscal qui seront applicable, ainsi que sur les assurances souscrites par l'employeur. Pour les tournées ou les contrats lointains il faut toujours être sûr de posséder le billet de retour et d'être en possession de son passeport.

Nous vous conseillons de partir avec les coordonnées du syndicat local des artistes interprètes, membre, comme le SFA, de la [Fédération internationale des acteurs \(FIA\)](#) [2]. En tant qu'adhérent du SFA, vous bénéficierez de l'aide du syndicat local en cas de problème.

**NB: Depuis peu, de nouvelles règles concernant la coordination des régimes de protection sociale dans les pays de l'Union européenne et de l'Espace économique européenne sont en train de se mettre en place. Nous mettrons en ligne très bientôt une nouvelle fiche pratique.**

Mot de passe \*

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

## Coordonnées du SFA

### **Syndicat Français des Artistes-interprètes**

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : [contact@sfa-cgt.fr](mailto:contact@sfa-cgt.fr)

Site Web : [www.sfa-cgt.fr](http://www.sfa-cgt.fr)

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)  
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)

## [Télévision](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)  
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)  
[Télévision](#)

## [Coordonnées du SFA](#)

### **Syndicat Français des Artistes-interprètes**

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : [contact@sfa-cgt.fr](mailto:contact@sfa-cgt.fr)

Site Web : [www.sfa-cgt.fr](http://www.sfa-cgt.fr)

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

## **Accès réservé**

Nom d'utilisateur \*

Mot de passe \*

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

**URL source (modified on 01/11/2013 - 18:16):** <https://sfa-cgt.fr/vos-droits/travail-letranger#comment-0>

### **Liens**

[1] <https://sfa-cgt.fr/vos-droits/travail-letranger>

[2] <http://www.fia-actors.com/fr/members.html>